

DÉCOUVRIR ~

ENTREPRENDRE ~

VIVRE ICI ~

S'ENGAGER ~

## INFOS CORONAVIRUS

**Des perturbations dans les services de CCA  
à compter du 14 mars 2020 fin de journée  
et jusqu'à nouvel ordre.**

[Plus d'informations ici.](#)

[www.cca.bzh](http://www.cca.bzh)



### ➤ **Coronavirus : Perturbations dans les services de CCA**

En raison des consignes nationales concernant la gestion de l'épidémie de COVID-19, des dispositions internes sont prises à partir du samedi 14 mars au soir et jusqu'au vendredi 20 mars inclus (un nouveau point de situation sera réalisé à cette...

[Lire la suite](#)



### ➤ **COVID-19 : la collecte des déchets ménagers est maintenue**

Suite au passage au stade 3 du plan de lutte contre le Covid-19, Concarneau Cornouaille...



### ➤ **Accueil des enfants : le RAM de CCA est joignable par téléphone et mail**

Le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) de CCA est en service via l'accueil téléphonique (seuls...

## Un état d'urgence sanitaire, c'est quoi au juste ?

Horaire inhabituel face à une situation hors normes. Le Conseil des ministres s'est réuni hier, à 15 h, sur la crise du coronavirus. Il y a adopté une mesure inédite... qui pourrait bientôt être appliquée.

### Repères

#### Que signifie l'état d'urgence sanitaire ?

C'est en quelque sorte un « tour de vis supplémentaire » après les mesures de confinement annoncées lundi soir par le président de la République.

Un certain nombre de Français prennent toujours des libertés avec toutes les interdictions énoncées. On n'a jamais vu ainsi autant de joggeurs dans les rues. Sur les marchés, il y a du monde et les distances de sécurité d'un mètre ne sont pas forcément toujours respectées.

« Les marchés où l'on va chercher à manger doivent pouvoir continuer à fournir de la nourriture. Mais ceux où l'on voit des foules, ayant beaucoup d'étals, où il y a d'autres choses que de l'alimentaire, seront amenés à fermer », indiquait le ministre de la Santé, Olivier Véran, hier matin.

#### Comment cet état d'urgence est-il déclenché ?

Il est déclaré par décret en Conseil des ministres, après rapport du ministre de la Santé. Il donne, notamment, au Premier ministre la possibilité de prendre des mesures limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion.

Il permet, par ailleurs, différentes réquisitions de biens et services nécessaires pour lutter contre la catastrophe sanitaire. À l'image, par exemple, des masques et du matériel médical, notamment.

#### Sur quel territoire ?

La déclaration d'état d'urgence sanitaire pourra se faire sur tout ou partie de l'Hexagone et des



Des policiers contrôlent les voitures, à Rennes, afin de vérifier si les passagers ont leur attestation de déplacement.

(PHOTO : MARC OLIVIER, OUEST-FRANCE)

territoires d'Outre-Mer.

#### Pour combien de temps ?

La durée de cet état d'urgence est de douze jours. Au-delà, il faudra une validation par une loi. Et donc réunir l'Assemblée nationale et le Sénat.

#### Quelles sanctions ?

La violation des interdictions, le manquement aux obligations édictées, ou encore la méconnaissance des mesures prises seront punis d'une amende de quatrième classe (135 €). Le fait de ne pas respecter les réquisitions demandées sera puni de six

mois d'emprisonnement et de 10 000 € d'amende. À noter qu'une indemnisation des réquisitions est également prévue.

#### Le gouvernement déclenchera-t-il seul cet état d'urgence ?

Non. La déclaration devra s'accompagner de la réunion d'un comité scientifique. Son président sera désigné par décret du président de la République. Il comprendra aussi deux personnalités qualifiées respectivement nommées par le président de l'Assemblée nationale et par celui du Sénat. Ainsi que des personnalités

qualifiées nommées par décret.

#### Quel contrôle ?

Pour instaurer cet état d'urgence sanitaire, le gouvernement s'est inspiré de la loi du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence. « Mais les seules mesures que nous prendrons ici permettront de faire face à l'épidémie... Toutes pourront être soumises au contrôle du juge et des parlementaires », a affirmé le Premier ministre, Édouard Philippe, à l'issue du Conseil des ministres.

Yves-Marie ROBIN.



# La Bretagne se prépare à affronter le pic épidémique

Si le système de santé breton reste, jusqu'à présent, en mesure de faire face à l'épidémie, il s'attend à un afflux important de nouveaux cas. Le nombre de lits de réanimation va plus que doubler.

## Repères

**Stéphane Mulliez,**  
directeur  
général  
de l'Agence  
régionale de  
santé Bretagne

(Photo : Archives Philippe  
Fénel / OUEST FRANCE)



### 252 cas confirmés

Au bilan dressé hier, à 17 h 30, par l'Agence régionale de santé (ARS), la Bretagne compte 252 cas confirmés de patients atteints de Covid-19. Plus de la moitié (134) se trouvent dans le Morbihan, 55 en Ille-et-Vilaine, 51 dans le Finistère et 12 dans les Côtes-d'Armor. Selon le directeur de l'ARS, Stéphane Mulliez, « **80 % des cas sont bénins et 20 % nécessitent une hospitalisation** ». Toutefois, on ignore le nombre de cas non diagnostiqués.

### Âge moyen des patients : 59 ans

Contrairement à l'idée répandue, tous les âges sont concernés. « **L'âge moyen est de 59 ans ; 49 % des patients ont entre 18 et 64 ans et 21 % ont plus de 75 ans** », indique Stéphane Mulliez. Les besoins de réanimation concernent, néanmoins, surtout les personnes les plus âgées.

### Le pic approche

Impossible de déterminer une date précise, mais, en observant ce qui s'est passé en Chine, en Italie et dans l'est de la France, l'ARS prévoit, sous peu, « **une augmentation soudaine du nombre de cas** ». « **C'est une question de jours** », estime Stéphane Mulliez. Pour y faire face, l'ARS veut augmenter de 200 le nombre de lits en soins intensifs (actuellement 164). Hôpitaux et cliniques ont été priés de reporter les interventions non urgentes. Un recensement des soignants



L'Agence régionale de santé se prépare à une « augmentation soudaine du nombre de cas ; c'est une question de jours ».

(Photo : Archives Thierry Orlu / OUEST FRANCE)

jeunes retraités (en retraite depuis moins de 5 ans) et jeunes diplômés, pas encore installés, est en cours pour pouvoir, au besoin, les mobiliser.

### En confinement, pas en vacances

Environ 2 000 personnes seraient arrivées, ces derniers jours, en Bretagne, pour passer la période de confinement dans leurs résidences secondaires. Les zones littorales sont, évidemment, les plus concernées. L'ARS s'efforce de mesurer plus précisément l'ampleur de ce mouvement en provenance d'autres régions, notamment parisienne, afin d'adapter les capacités de soins. L'hôpital de Belle-Île (Morbihan) pourra, par exemple, effectuer des prélèvements pour faire des diagnostics. Attention, prévient Stéphane Mulliez, « **ces personnes devront observer les mêmes règles de confinement. Elles ne viennent pas en vacances !** »

### Trop peu de masques

Le masque est « **le bien le plus précieux pour les soignants** », insiste l'ARS appelant à s'en passer si l'on ne présente aucun symptôme afin que les masques soient « **réservés aux soignants** ». Pour les professionnels de ville, les pharmacies doivent être approvisionnées, ce mercredi, dans le Morbihan et, demain jeudi, dans les autres départements.

### Difficultés respiratoires : on appelle le 15

Que faire si l'on a de la fièvre, des maux de tête ? « **On appelle son médecin traitant au téléphone** », répond l'ARS qui souhaite « **favoriser les téléconsultations** ». Ce n'est qu'en cas de difficultés respiratoires

(essoufflement, sensation d'étouffement) qu'il faut appeler le 15, réservé aux urgences.

### Bretons solidaires et mobilisés

« **Les mesures barrières fonctionnent très bien** », souligne Stéphane Mulliez saluant « **l'esprit de civisme et de solidarité des Bretons** » qui observent les consignes d'une façon « **très efficace** ». De même, le directeur de l'ARS constate une forte mobilisation des personnels soignants. « **Tout le monde, assure-t-il, est très concentré, en responsabilité, pour se préparer au mieux pour l'augmentation très forte que nous allons avoir.** »

Serge POIROT.

## Sept décès

Depuis le début de l'épidémie en Bretagne, sept décès ont été constatés à cause du coronavirus. C'est ce qu'a précisé, hier en fin d'après-midi, l'Agence régionale de santé.



## « Le but premier est de sensibiliser et de rassurer »

Le commandant Patrice Foustoul, qui dirige le commissariat de police de Concarneau, détaille les mesures de contrôle liées au confinement imposé par la crise du coronavirus Covid-19.

### Entretien

**Commandant Foustoul, les mesures de confinement prises par le gouvernement sont entrées en vigueur, mardi 17 mars, à 12 h. Comment cela se traduit-il sur le terrain ?**

Les agents interviennent s'ils constatent des rassemblements de personnes sur la voie publique. Ils procèdent également à des contrôles réguliers pour vérifier que les personnes se trouvant dehors ont le droit d'y être. Enfin, ils vérifient que les établissements accueillant du public sont bien fermés.

**Comment procédez-vous ?**

Par patrouilles et par contrôles fixes. De jour comme de nuit.

**Comment sont accueillies ces mesures par les Concarnois ?**

On n'en est qu'au premier jour ! Pour l'instant, le civisme des Concarnois est total.

**Votre rôle consiste-t-il uniquement à sanctionner ?**

Non. Le but premier est de sensibiliser, de conseiller et de rassurer la population. Car on sent bien, à travers différents comportements, qu'elle est inquiète. On est là pour obtenir l'adhésion des gens sur ces mesures restrictives, et pour faire en sorte qu'ils restent, au maximum, chez eux. Après, ceux qui ne comprennent pas seront sanctionnés.

**Une personne souhaitant marcher, courir ou faire du vélo doit-elle respecter un périmètre autour de son domicile ?**

Il n'y a pas de périmètre établi. L'essentiel est d'être seul, d'être muni d'une pièce d'identité et du formulaire de déplacement dérogatoire.



« On est là pour obtenir l'adhésion des gens sur ces mesures restrictives, et pour faire en sorte qu'ils restent, au maximum, chez eux », explique le commandant Patrice Foustoul.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

**Peut-on faire du sport avec ses proches ?**

Oui, on peut sortir marcher avec ses enfants. Mais il est interdit de retrouver d'autres familles, ou d'aller à la plage avec ses copains.

**Les agents de police doivent-ils se protéger ?**

On a des masques, des gants, du gel hydroalcoolique. On demande à nos agents d'être particulièrement précautionneux, que ce soit au commissariat ou sur la voie publique. Lors des contrôles, les agents se tiennent à un mètre minimum des citoyens. Ils demandent aux gens de présenter leurs pièces d'identité de manière à

ne pas les manipuler.

**Pour vous, ces contrôles s'ajoutent à vos missions habituelles...**

On est habitués ! C'est l'essence même de notre métier.

**D'un point de vue personnel, comment vivez-vous cette période de crise ?**

Je ne pensais pas connaître une telle situation dans ma carrière. Il y a quelques années, on a connu la grippe H1N1. À l'époque, on avait déjà mis en place un dispositif particulier mais la crise n'était pas aussi prégnante qu'actuellement. On est dans le dur, et tout le monde a conscience que

nous n'en sommes qu'au début.

Stéphane BACRO.

L'accueil au commissariat a été réorganisé. Les déclarants et plaignants sont invités à recourir aux diverses plateformes numériques décrites ; ou à prendre rendez-vous par téléphone au 02 90 41 33 80 ou via l'adresse de messagerie ddsp29-csp-concarneau-ref-accueil@interieur.gouv.fr. L'établissement des demandes de procuration de vote est suspendu jusqu'à nouvel ordre. En cas d'urgence nécessitant une intervention de police, composez le 17 Police-Secours.

## « Nous saurons dépasser les difficultés ensemble »

**Trégunc** — Seul candidat en lice, le maire sortant a été réélu au premier tour. À l'issue des résultats, il s'est d'abord attardé sur la crise sanitaire et économique liée au coronavirus Covid-19.

### Municipales 2020

Seul candidat en lice, le maire sortant Olivier Bellec (43 ans), à la tête de la liste « Trégunc Naturellement », a été réélu, dimanche soir, dès le premier tour. Si le taux de participation a été exceptionnellement bas dans la commune (28,5 %), rares sont ceux ayant marqué leur opposition au candidat à travers un bulletin blanc ou nul (moins de 10 % des votes).

**« Les commerces vont souffrir »**

Dimanche soir, au moment de s'adresser aux Trégunois, Olivier Bellec n'avait pourtant pas le cœur à se réjouir. « J'étais le seul candidat, malheureusement. Certains diront : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ! » Mais le péril vient d'ailleurs,

a-t-il attaqué dans son allocution. En cette période d'épidémie, je pense d'abord à ceux qui sont touchés directement par la maladie et je leur souhaite un bon rétablissement. Je pense aussi à l'impact économique important lié aux circonstances. Les commerces touchés par les restrictions imposées vont en souffrir, c'est une évidence. Je veux leur dire que je suis à leur écoute autant qu'ils le souhaiteront. Nous sommes entre parenthèses. Quand celles-ci seront refermées, je compte sur vous tous pour les aider à reprendre leur activité. »

Et le maire de poursuivre : « Je tiens à saluer aussi le sang froid et le calme dont vous avez tous fait preuve. Je sais que nous pouvons compter les uns sur les autres pour nous entraider, c'est la base de notre bien

vivre ensemble, et vous l'avez prouvé ces jours derniers. Je vous invite à continuer ainsi. Nous sommes au début seulement de ces difficultés, mais nous saurons les dépasser ensemble. »

**« Fier de vous servir »**

Revenant sur la campagne, Olivier Bellec a enchaîné : « Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont œuvré plus ou moins dans l'ombre durant cette campagne un peu particulière, avec humilité et volonté. Vous avez déjà prouvé votre engagement, votre envie de donner de votre temps, de votre savoir-faire, de vos compétences pour les autres. J'attends avec impatience de poursuivre le travail avec vous tous. En ce qui me concerne, le travail continue ! Malgré ce contexte si particulier,



Seul candidat en lice, Olivier Bellec a été réélu.

PHOTO : DR

restons positifs et respectueux entre nous ! Je suis fier d'être reconduit dans mes fonctions de maire. Fier de vous servir ! »



## Névez

### Annulation et réorganisation des services municipaux : le point dans la commune

La cérémonie de commémoration du cessez-le-feu du 19-mars-1962 devant se dérouler ce jeudi est annulée.

Par ailleurs, vous trouverez ici la nouvelle organisation des services municipaux : services administratifs de la mairie : aucun accueil physique ne sera assuré sauf urgences. Dans

ce cas, téléphoner préalablement au 02 98 06 81 23, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le service de l'urbanisme est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Service technique : une permanence est assurée, en cas de besoin, contacter la mairie au 02 98 06 81 23. Accueil périscolaire des enfants des personnels soignants réquisitionnés

par leur employeur dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (uniquement ces enfants-là), et qui sont accueillis à l'école de Névez par les enseignants les jours d'école.

Ils seront pris en charge par le service municipal Enfance Jeunesse les jours d'école, de 7 h à 8 h 45 (garderie) ; de 12 h à 13 h 45, et de 16 h 15 à

19 h (garderie) : les mercredis aux mêmes horaires plus la journée pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

Action sociale/CCAS : les urgences seront traitées après appel préalable au 02 98 06 81 23 aux mêmes horaires que les services administratifs.

## Melgven

### Les mesures mises en place face au coronavirus

Depuis mardi, afin de protéger la population des risques de contamination liés au coronavirus, les services de la mairie sont accessibles seulement par téléphone et par courriel.

Face à cette crise majeure, l'enjeu est évidemment de se protéger collectivement mais aussi d'être un maillon d'une chaîne de solidarité qui doit se mettre en place pour que nous puissions, le plus vite possible, retrouver une vie normale. Les Melgvenois qui auraient des difficultés à bénéficier de solidarité familiale, amicale ou de voisinage sont invités à se faire connaître auprès des services de la mairie.

#### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira, vendredi, à 19 h, à la mairie. À l'ordre du jour : l'élection du maire, détermination du nombre des adjoints au maire, élection des adjoints, tableau du conseil municipal

#### Les événements annulés, reportés

Tous les équipements sportifs et culturels de la commune sont fermés au public. Le Trail de L'Aven, étape du challenge Armor-Argoat qui devait se dérouler samedi 21 mars est annulé.

L'association des 1 001 vêtements qui organise sa bourse aux vêtements et ses accessoires de puériculture, dimanche 5 avril, a déplacé l'événement à l'automne prochain.

L'association des artistes amateurs se trouve dans l'obligation d'annuler également son exposition 2020 qui devait se dérouler les 12 et 13 avril. L'édition est reportée au week-end de Pâques 2021.

#### Le don du sang maintenu

L'établissement français du sang (EFS) appelle à poursuivre le don de sang, les donneurs sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang. La collecte aura lieu à la salle polyvalente, samedi 4 avril, de 8 h 30 à 12 h 30. Contact : accueil de la mairie au 02 98 97 90 11 ou [mairie@melgven.fr](mailto:mairie@melgven.fr)

## Rosporden

### Marché alimentaire : les consignes à respecter

Des dispositions particulières ont été décidées par la municipalité, en lien avec le Covid-19 et le marché qui se déroulera, ce jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30, place de la Victoire. À noter que les stands alimentaires seront uniquement présents. La municipali-

té rappelle aux usagers l'extrême importance de respecter scrupuleusement les mesures barrières. Il est important de ne générer aucun attroupement et de conserver une distance d'environ un mètre avec une autre personne.

## La crise du coronavirus

# L'arrivée des résidents secondaires fait polémique

L'arrivée, en Bretagne, d'un grand nombre de propriétaires de résidences secondaires venus s'y installer le temps du confinement, fait grincer des dents dans plusieurs localités. Reportages à Roscoff (29) et Arzon (56).

### Jacques Chanteau

● Petit marché ensoleillé, mercredi matin, à Roscoff, avec une douzaine d'étals dressés le long du vieux port. À l'entrée, campent trois Roscovites : Jean-François (65 ans), Loïc (61 ans) et Hubert (56 ans) : « Le marché du mercredi, c'est désormais notre seule sortie pour se voir car tous les cafés sont fermés, disent-ils. Quant aux Parisiens, on ne les voit pas trop. Ils se cachent, peut-être ». L'arrivée massive de personnes venues se confiner dans notre région alimente les discussions du jour. « On voit bien que les volets de plusieurs maisons secondaires viennent d'ouvrir », constate Anne (68 ans). « C'est lamentable, s'insurge Serge (66 ans). On nous demande de rester confinés chez soi et eux, ils viennent chez nous ». « Je n'ai pas envie qu'ils nous refilent le virus car je souhaite vivre encore quelques années », soupire Claude (73 ans). De retour d'une semaine passée à Marseille, le Roscovite François (72 ans) voyageait dans le train, mardi après-midi, entre Paris et Mor-

laix : « C'était la grande évasion, l'exode comme durant la guerre, commente-t-il. Les passagers se regardaient en chien de faïence. Je ne comprends pas que tous ces gens ne soient pas restés chez eux. Il y en a sûrement qui vont nous contaminer ».

### « Rester cloîtrés à Paris ce n'est pas simple »

Tous les clients du marché ne sont pas hostiles à la venue de ces arrivants. « Je comprends ceux qui viennent à Roscoff car vivre confiné à Paris dans 30 m<sup>2</sup>, c'est très dur », commente Martine (69 ans). Derrière son étal de poulets, œufs et légumes, Pascal tient le même discours : « Rester cloîtrés dans un appartement à Paris, ce n'est pas simple. Déjà que vivre toute l'année dans la capitale, c'est compliqué. Mais, pour l'instant, on ne les voit pas trop. Ce matin, j'ai quand même servi cette mamie venue chercher trois poulets pour nourrir sa famille venue de Paris ». Pascal déplore la campagne hostile menée sur Facebook. Il tend alors son téléphone portable et montre ce

message qu'il a reçu : « La Bretagne n'est pas une résidence secondaire ». Mercredi matin, et toujours à Roscoff, le débarquement de nombreuses voitures britanniques depuis le ferry a amené son flot de rumeurs. Au marché, on parlait même « d'invasion anglaise ». Renseignements pris auprès de Brittany Ferries, il s'agissait de l'arrivée normale d'un ferry en provenance de Plymouth. Et il n'y avait pas plus d'Anglais que d'habitude... Les résidents secondaires sont aussi de retour dans le Morbihan où, selon l'agence régionale de santé, quelque 2 000 personnes ont afflué au cours de la seule journée de mardi.

### Les gendarmes patrouillent

Bouches-du-Rhône, Pas-de-Calais, Allier, Ile-et-Vilaine, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Essonne et bien sûr Paris... Du côté d'Arzon, à l'entrée du golfe du Morbihan, il suffit de jeter un œil sur les plaques des voitures stationnées sur les parkings des supermarchés pour le constater. Un retour discret car les belles villas de Port-Navalo préservent leurs occupants des curieux.



Les rues sont désertes et l'on entendrait voler un bourdon dans l'épaisseur du silence qui enveloppe la petite station balnéaire. Si la météo incite à la promenade au bord de l'océan qui étincelle sous le soleil, rares sont ceux qui s'y risquent : les gendarmes patrouillent non-stop ! Un Arzonnois, canne à pêche à la main, hésite à rejoindre le port car il aperçoit les motards tout au bout de la rue : « Bah, on est tout seul au bord de l'eau. Il n'y a pas tellement de risque. On ne peut pas rester enfermé par ce beau temps et puis la pêche est un sport sauf si on pêche assis avec une canette de bière et ce n'est pas

« Et ils voudraient que la déchèterie soit ouverte. »

ROLAND TABART, MAIRE D'ARZON,  
A PROPOS DE RÉSIDENTS  
SECONDAIRES QUI TONDENT  
LEUR PELOUSE.



L'arrivée massive de personnes venues se confiner dans notre région alimente les discussions du jour. Photo Jacques Chanteau

mon cas ».

Un peu plus loin un couple jardine : « Les résidences secondaires ? Oui, on en voit quelques-unes ouvertes depuis quelques jours ». Le maire Roland Tabart confirme : « Entre 15 et 20 % des résidences secondaires ont rouvert. Tous les jours, on a des coups de fil à la mairie pour nous demander si on peut venir, des personnes qui habitent Arzon soit en résidence secondaire, soit en résidence principale comme cette personne qui a subi des examens médicaux à Paris et qui voulait rentrer ».

Roland Tabart a du mal à faire com-

**4 095**

**Le nombre d'amendes dressées, mercredi, pour non-respect des règles du confinement à travers toute la France.**

prendre aux résidents secondaires que le confinement est exactement le même à Arzon ou à Paris : « Certains viennent ici pour le bon air. Mais ils sont confinés ici aussi. Ils croient qu'ils peuvent aller se promener jusqu'au phare ! Eh bien non ! »... D'autres en profitent pour tondre leur pelouse... » Et ils voudraient que la déchèterie soit ouverte », se désole Roland Tabart.

Au port du Croesty, désert, quelques appartements ont les volets levés. Un homme sur le quai se risque sur un ponton et ouvre la barrière... avec le pied. Sensation de solitude. Presque d'angoisse.



# Parmi les 931 patients en réanimation la moitié sont âgés de « moins de 60 ans »

● Le coronavirus a causé 89 nouveaux décès en 24 h en France et 3 626 malades sont désormais hospitalisés, dont 931 en réanimation, selon un bilan communiqué, mercredi soir, par le ministère de la Santé. Parmi ces 931 patients dans un état grave, la moitié sont âgés de « moins de 60 ans », a insisté le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon. Par ailleurs, 7 % des personnes qui ont succombé au virus étaient âgées de moins de 65 ans, a-t-il également détaillé.

Au total, 9 134 cas de contamination ont été confirmés en France - soit 1 404 de plus que la veille - le nombre de nouveaux cas (détectés par des tests) doublant pratiquement chaque jour.

Durant la journée de mercredi, 4 000 tests ont pu être pratiqués, soit 42 500 depuis le début de l'épidémie. Mais ceux-ci sont désormais réservés aux malades qui se plaignent de difficultés respiratoires, en plus des symptômes que sont la fièvre et la toux.

Les cas sans complication ne sont donc pas comptabilisés dans ce

bilan : selon le Pr Salomon, 5 500 personnes sont malades à domicile ou considérées comme guéries et 1 100 ont pu quitter l'hôpital.

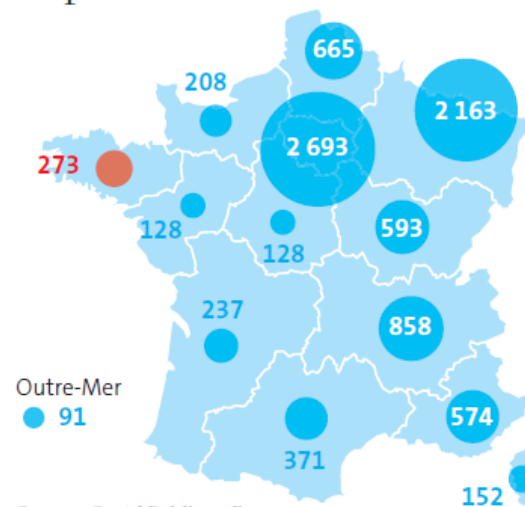
Par ailleurs, outre la situation difficile déjà identifiée dans le Grand Est, le tableau se tend également en Ile-de-France où il est « important de conserver suffisamment de lits en réanimation », a insisté

le Pr Salomon.

## Quatre nouveaux décès en Bretagne

Quatre nouveaux décès dus au coronavirus sont à déplorer en Bretagne, selon l'Agence régionale de santé. Seize nouveaux cas ont été recensés : huit dans le Finistère, deux dans le Morbihan, cinq en Ile-et-Vilaine et un dans les Côtes-d'Armor.

## L'épidémie en France



Source : Santé Publique France

Bilan le 18 mars à 14 h (depuis le 21 janvier)

**273**  
cas confirmés  
en Bretagne  
7 décès  
8 cas pour  
100 000 habitants

**9 134**  
cas confirmés  
en France  
244 décès  
14 cas pour  
100 000 habitants

# Les précautions à prendre sur le web

Attestations de déplacement qui volent vos données, faux sites marchands qui vendent du vent, fausses nouvelles qui contribuent aux risques de se faire pigeonner... Voici quelques conseils pour éviter de se faire arnaquer en ligne pendant l'épidémie de coronavirus.

Emmanuel Saussaye

● Pendant la période de confinement à domicile, mise en œuvre pour faire reculer l'épidémie de coronavirus, vous allez probablement passer plus de temps qu'habituellement sur Internet. Si l'on ajoute à cela le climat de peur que peut générer le Covid-19, autant dire que le terrain de jeu est idéal pour les âmes mal intentionnées. Voici quelques conseils pour éviter de se faire avoir. Vous en



Attention sur Internet, des sites profitent de la situation. Photo archives Le Télégramme

trouvez davantage sur la plateforme cybermalveillance.gouv.fr.

### Attention aux faux mails et autres faux documents

Il faut être très prudent, concernant les messages et autres documents que vous recevez par mail, par SMS, ou via les réseaux sociaux. La fameuse attestation de

déplacement dérogatoire risque, par exemple, de largement circuler par chaîne de mails : ne téléchargez pas la pièce jointe, elle pourrait contenir un virus. Téléchargez cette attestation directement sur le site du ministère, ou sur le site letelegramme.fr. Quant au « générateur d'attestation de déplacement », censé dépanner ceux qui n'ont pas

d'imprimante, qui circule depuis mardi sur les réseaux sociaux, fuyez-le comme la peste. Rappelez-vous qu'aucune société sérieuse ne vous demandera vos identifiants ou vos mots de passe par mail.

### Attention à ce que vous achetez en ligne

Pénuries de gel hydroalcoolique, de masques... Un climat idéal pour créer un faux site de vente en ligne qui promet des stocks de produits rares ou même un vaccin contre le coronavirus (qui n'existe pas encore, rappelons-le).

Vous l'aurez compris, il faut vraiment éviter de commander en ligne sur des sites que vous ne connaissez pas. Dans le pire des cas, la fausse boutique collecte vos coordonnées bancaires pour vous piller. Assurez-vous également que vous êtes bien sur le site marchand que vous connaissez et non sur une copie.

### Attention aux fausses applications

C'est une autre manière de vous atteindre via Internet, mais par le biais de votre smartphone, cette fois. Il est fortement recommandé de ne télécharger d'applications que sur les plateformes officielles

(Google Play Store, Apple Store et App Gallery). Il faut donc éviter les sites vous proposant de télécharger une application sur votre téléphone (par exemple, une super appli qui permet de suivre l'évolution du coronavirus dans le monde) : cette dernière pourrait contenir un « ransomware » capable de coder tous vos fichiers avant de vous réclamer de l'argent pour vous donner la clé de décodage. Évidemment, si le site en question propose gratuitement une application payante ailleurs, c'est encore plus louche.

### Attention aux fausses informations

On le répète chaque jour : les fausses informations circulent en masse pendant cette période, et ce n'est pas innocent. La théorie d'un remède secret peut sembler séduisante, mais si l'on fait fonctionner son esprit critique quelques secondes, on comprend rapidement que ceux qui ont le plus intérêt à ce que ce genre d'âneries soient diffusées largement sont... les arnaqueurs sur Internet. Recoupez l'information, cherchez plusieurs sources, avant de la partager. Pensez à régulièrement jeter un œil à notre rubrique spéciale en ligne, et chaque jour dans nos éditions papier.



## PONT-AVEN

# La collecte des déchets maintenue les déchèteries fermées

● La collecte des déchets ménagers est maintenue à Pont-Aven : les bacs (ou sacs jaunes dans les communes concernées) doivent être déposés aux endroits habituels. Les jours habituels de collectes ne sont pas garantis mais les déchets seront bien collectés. Les déchèteries étant fermées, la mise en place des bennes de déchets végétaux sur la commune est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. L'association ABI29 n'est plus en mesure d'assurer l'activité de collecte des bornes de textiles. Les déchèteries Valcor sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Concarneau Cornouaille Agglomé-

ration (CCA) appelle à la plus grande vigilance concernant le tri des déchets. D'une manière générale, les masques, gants et mouchoirs en papier ne doivent pas être déposés dans la poubelle ou le sac jaune. Les masques, gants et mouchoirs en papier doivent être jetés dans la poubelle noire des déchets non recyclables pour être incinérés. Afin de réduire au maximum les risques de contamination avec ces déchets souillés, il est indispensable de les mettre en sacs fermés. L'accueil physique du Centre technique communautaire est fermé jusqu'à nouvel ordre.

## PONT-AVEN

# Le conseil municipal aura-t-il lieu samedi ?

● Le conseil municipal de Pont-Aven devrait se tenir, samedi 21 mars, à 11 h, au gymnase de Pont-Aven. Mais déjà plusieurs élus s'inquiètent de la tenue d'une telle réunion dans le climat actuel. Maryse Danjou n'a pas manqué de faire part de son étonnement : « Nous sommes parmi les communes où des cas avérés de Covid-19 ont été signalés. Il est de notoriété publique que des membres du conseil municipal sont déclarés positifs ». Pour sa part, le maire sortant, Jean-Marie Lebreton a annoncé qu'au vu de son état de santé, il ne souhaitait pas participer à cette réunion.

Christian Dautel est d'accord, quant à lui, de repousser la réunion si cela ne remet pas en cause les élections. Les élus attendent la réponse du préfet, qui écartera tout vide juridique (ou pas) quant à la tenue de ce conseil municipal. Mathieu Mennad, directeur général des services, pourrait annoncer son droit de retrait... L'ordre du jour portera notamment sur l'installation des conseillers municipaux, l'élection du maire de Pont-Aven, le nombre d'adjoints au maire, les délégations du conseil municipal au maire, et les indemnités.

# La collecte des déchets maintenue dans l'agglo

● Suite au passage au stade 3 du plan de lutte contre le Covid-19, Concarneau Cornouaille Agglomération informe les habitants du territoire que la collecte des déchets ménagers est maintenue. Les bacs (ou sacs jaunes dans les communes concernées) doivent être déposés aux mêmes endroits. Les jours habituels de collecte ne sont pas garantis mais les déchets seront bien ramassés. Les déchèteries étant fermées, la mise en place des bennes de déchets végétaux sur la commune de Rosporden-Kernével est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. A noter aussi que l'association Abi 29 n'est plus en mesure d'assurer l'activité de collecte des bornes de textiles de l'agglo.

## **Rappel des consignes de tri**

CCA appelle à la plus grande vigilance concernant le tri des déchets

afin de préserver la santé des agents de collecte et du centre de tri. D'une manière générale, les masques, gants et mouchoirs en papier ne doivent pas être déposés dans la poubelle ou le sac jaune mais doivent être jetés dans la poubelle noire des déchets non recyclables pour être incinérés. Afin de réduire au maximum les risques de contamination avec ces déchets souillés, il est indispensable de les mettre en sacs fermés.

L'accueil physique du centre technique communautaire est fermé jusqu'à nouvel ordre.

## **Contact**

Par mél. [dechets@cca.bzh](mailto:dechets@cca.bzh). Démarches en ligne sur [mesdemarches.cca.bzh](http://mesdemarches.cca.bzh). Un accueil téléphonique est assuré au 02 98 50 50 17.



La collecte des déchets est maintenue sur le territoire de CCA. Photo d'illustration



# Contrôles de police : « On entre dans une seconde phase »

Depuis mardi et la mise en place du confinement, les policiers concarnois n'ont pas eu à sanctionner. Mais à partir de ce jeudi, les consignes sont plus sévères. « On doit verbaliser systématiquement », annonce le commandant Cornic. Mercredi, au rond-point de Kerviniou, la pédagogie était encore de mise...

**Olivier Desveaux**

● Dans une ville calme et déserte comme jamais, les voitures sont rares pour un jour de semaine, au cœur de l'après-midi. 15 h 30, au giratoire de Kerviniou. Un point situé sur cette fameuse RD 783, voie considérée comme l'une des plus fréquentées et dangereuses de Concarneau.

Mais ce mercredi, sous un soleil printanier, peu de circulation. Les policiers concarnois ont pris position, pourtant, de part et d'autre du rond-point. Chaque véhicule est arrêté. Et chaque conducteur invité à présenter son attestation, ce document dorénavant nécessaire à tout déplacement.

## **Une seconde phase, plus sévère**

« Depuis que nous sommes là, nous avons contrôlé une trentaine de véhicules, évalue le commandant Cornic. Un seul n'avait pas son attestation ». La raison ? « Il nous a dit qu'il n'écoutait pas les informations, qu'il n'était pas au courant de l'actualité ». Pas vraiment crédible, mais en ces premiers jours de confinement, les forces de l'ordre ont décidé de jouer la carte de la pédagogie. Ils disposent même de quelques formulaires d'attestation, pour les personnes qui n'auraient pas d'imprimante ou d'accès à internet chez elles. Depuis mardi, les fonctionnaires concarnois n'ont pas eu à sanctionner une seule fois. « Les gens sont très disciplinés, très récep-



Depuis mardi, les policiers concarnois ont joué la carte de la pédagogie. À partir de ce jeudi, pour les personnes dont les motifs de déplacement ne sont pas valables, les sanctions seront systématiques. Le Télégramme/Olivier Desveaux

tifs, assure Marc-Henri Cornic. Même mardi, sur les plages, on a dû inviter seulement deux ou trois personnes à partir ».

Reste qu'à compter de ce jeudi, tout va changer. « On entre dans une seconde phase, indique le responsable adjoint du commissariat. On a pour consigne de verbaliser systématiquement ».

## **« La situation est inquiétante »**

Pour la majorité des automobilistes, ces contrôles sont nécessaires. « C'est ça qu'il faut », soulignent Marc et Maria, qui vivent à Lannic et ont pris leur voiture « pour aider un cousin handicapé à se relever, au Cabellou ». Même s'ils le reconnaissent : « La situation est inquiétante. C'est un peu dur ». Dans la voiture qui suit, Gérard, mains gantées sur son volant, va faire ses courses. « C'est très bien », se contente-t-il de commenter, tandis que dans un troisième véhicule, Gwen est aussi compréhensive. « Sans contrôle, on sait que beaucoup de gens ne respecteraient pas ces règles, appuie-t-elle. C'est pesant, mais c'est une question de vie ou de mort pour certaines personnes ». À Kerviniou, le seul bémol vient d'un conducteur, qui, tout en râlant, garde le sourire aux lèvres. « Pour moi, c'est de l'abus, dit-il. Même les Soviétiques l'ont

rêvé et ne l'ont pas fait ».

Bien sûr, les piétons aussi ont droit aux contrôles. Mais les déplacements, quel que soit le moyen, ne sont pas les seuls à être ciblés par les policiers, depuis le début de la semaine. Les commerces font aussi l'objet de visites. « Et là, tous suivent parfaitement les prescriptions », reconnaît le commandant Cornic.

## **« Ils voulaient aller à la pêche »**

Quelques dizaines de véhicules seront finalement contrôlés, sans souci majeur, à Kerviniou. Déjà, les policiers vont se positionner ailleurs, en ville. « On a commencé les contrôles fixes seulement aujourd'hui, explique le commandant. On mêle les deux : fixes et patrouilles. Mais on ne reste pas plus d'un quart d'heure quelque part ». Prochain secteur ciblé ? « On va aller vers la voie verte. De très nombreux promeneurs ont été signalés ».

Un peu plus tôt, les policiers étaient tombés sur trois jeunes. « Ils avaient décidé de partir à la pêche, avec leur matériel, explique l'officier. Ils ne tenaient plus, dans leur petit appartement. On leur a dit de rentrer chez eux ». Ce jeudi, la sanction sera systématique. Avec un rappel, impératif : « Les sorties doivent être brèves, justifiées et à proximité du domicile ».